

# Travaux

Pour information, sur la route d'Épouville, la société Forlumen a fait des travaux d'enfouissement du réseau Enedis. Une noue a été comblée, entraînant des problèmes d'écoulement des eaux. Forlumen a été contacté et interviendra prochainement pour récréer ce fossé.

## Horaires de la déchetterie

Les horaires d'ouverture du centre de recyclage de Montvilliers ainsi que des autres centres de recyclage de la communauté urbaine ont changé :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi & samedi : de 9h20 à 18h00

Dimanche : de 8h30 à 12h30

Fermé le mardi et les jours fériés

## Numéro 1

### AIDES A LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Les aides se présentent sous la forme de :

- prêts sans intérêts
- subventions
- primes d'Etat

Ces aides s'adressent aux :

- propriétaires occupants
- propriétaires locataires
- locataires

Le plus souvent soumises à des conditions de ressources, elles permettent à des familles ou à des personnes seules dont les revenus sont faibles :

- de remettre en valeur leur patrimoine
- d'améliorer leur condition de vie
- d'accessionner de participer à l'embellissement du village lorsque des travaux d'isolation de façades ont été effectués.

Certaines aides sont cumulables, prêts + subventions, ce qui réduit ainsi le coût des travaux.

Ces renseignements sommaires sont sous extraits de documents obtenus auprès des organismes cités ci-après.

ORGANISME	BÉNÉFICIAIRES	TYPES DE FINANCEMENT	MONTANT
<b>A.N.A.H</b> Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétaires locataires d'un logement à des fonctions de public services</li> <li>• Locataires</li> <li>• Propriétaires non imposables</li> </ul>	SUBVENTION	40 à 70% du montant des travaux avec plafond
<b>POUR DES INFOS COMPLÉMENTAIRES</b>			
Centre d'Amélioration du Logement de Rouen (CAL)			Tél. 32 08 13 00
Centre d'Amélioration du Logement du Havre (CAL)			Tél. 35 19 21 21
Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)			Tél. 35 72 58 50
<b>A.D.A.H</b> Association Départementale d'Aides à l'Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétaires occupants</li> <li>• Propriétaires occupants âgés de + 55 ans (Après imposition)</li> </ul>	SUBVENTION	40 % de montant des travaux plafonné à 40.000 F
<b>CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-MARITIME</b> • Programme ANAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétaires occupants</li> <li>• Propriétaires occupants âgés de + 55 ans (Après imposition)</li> </ul>	SUBVENTION	40 % de montant des travaux plafonné à 40.000 F
<b>CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-MARITIME</b> • Programme ANAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétaires occupants</li> <li>• Propriétaires occupants âgés de + 55 ans (Après imposition)</li> </ul>	SUBVENTION	40 % de montant des travaux plafonné à 40.000 F
<b>DDE</b> Bureau de l'Habitat Ancien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétaires occupants</li> <li>• Locataires</li> <li>• Logement de + 15 ans</li> </ul>	PRIME D'ÉTAT	30 % du montant des travaux plafonné à 70.000 F

# ROLLEVILLE INFOS JUN 96

Lettre d'informations municipales présentée par la Commission de la Communication

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, voici notre première lettre-Infos. Vous y trouverez des nouvelles brèves sur la vie de notre commune et quelques renseignements pratiques destinés à faciliter ou améliorer la vie quotidienne de chacun.

### DÉGRADATIONS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX : ÇA SUFFIT !!!

Depuis quelques temps, des dégradations et actes de vandalisme sont constatés sur les bâtiments de notre commune :

- graffitis sur les vestiaires du stade et de la salle des sports.
- dégradations sur les portails de l'église et de la mairie.
- bacs à fleurs cassés devant la mairie, poubelles détériorées.
- éclairage public abîmé, etc...

Notre municipalité vient de porter plainte auprès des services de la Gendarmerie !

L'entretien de nos bâtiments communaux coûte cher, les budgets sont limités.

Des pierres à receller, des dégradations, de la peinture à refaire, c'est autant de moins, pour l'entretien de nos écoles, de notre mairie, de notre église, de notre salle polyvalente, de notre ensemble sportif...

### DU ROUGE ... RUE CHARLES BARBANCHON

Certains de nos concitoyens se sont étonnés du nouveau marquage au sol, depuis la place de la Mairie jusqu'à l'école maternelle.

Renseignements pris auprès de la DDE de Montvilliers, ce marquage sur la route est une manière nouvelle d'indiquer des zones à vitesse limitée à 30 Km/h.

Depuis quelques jours, ce dispositif au sol a été complété par quatre panneaux de signalisation à l'entrée et à la sortie de cette zone : 30 Km/h, vitesse réduite = sécurité pour les enfants, qui sortent de nos écoles.

### PERMANENCE SÉCURITÉ SOCIALE

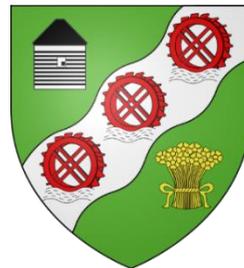
La permanence du mercredi après-midi sera supprimée à partir du 1<sup>er</sup> août 1996.

Une fréquentation peu importante est à l'origine de cette fermeture.

Une boîte aux lettres sera posée près du tableau d'affichage de la Mairie pour recevoir les différents documents destinés à la Sca. Cette boîte aux lettres sera relevée une fois par semaine.

Un relais sera assuré à la Mairie pour prendre rendez-vous à domicile et l'agent d'accueil se déplacera chez les assurés qui en feront la demande.

Mairie de Rolleville



Lettre d'informations municipales présentée par la commission Communications

# Rolleville infos n° 100

Février 2022



Voici le 100<sup>ème</sup> numéro du Rolleville Infos. Vous rappelez-vous du premier numéro ? C'était en quelle année ? (Réponses en dernière page)

## Où est la boîte aux lettres de la Mairie ?



Pour tous ceux qui la cherchent...

La boîte aux lettres de la Mairie est encastrée dans le mur en briques et silex au pied des marches.

## Élections : à noter dans vos agendas

Élections présidentielles : les 10 et 24 avril 2022

Élections législatives : les 12 et 19 juin 2022

## Maison France Services (MFS)



Située à Montivilliers, Cour Saint Philibert, la Maison des Solidarités regroupe la Maison France Services et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montivilliers. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Si vous n'avez pas accès à internet ou si vous avez des difficultés dans l'utilisation du numérique, le conseiller numérique de la Maison France Services peut vous aider lors de l'accomplissement de démarches administratives dématérialisées. Les

locaux offrent un accueil individuel garantissant la confidentialité avec, si besoin un accompagnement individuel. Un espace public numérique est en libre-service. Pour un accompagnement numérique, il est conseillé de prendre rendez-vous au 02.35.30.96.42 pour s'assurer de la disponibilité du conseiller numérique.

Seule la permanence des Finances Publiques est effective tous les lundi et jeudi (contrairement à ce qui était écrit dans le journal). Pour des renseignements sur d'autres services publics (CAF, CARSAT, Assurance Maladie, Pôle Emploi, etc.), ce sont les agents qui vous renseigneront.

## Rénovation

Vous avez peut-être droit à des aides.

Si vous avez des projets de rénovation, pensez à contacter la plateforme de la rénovation de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole au 02.35.22.25.20 ou [www.lehavreseinemetropole.fr/plateforme-de-la-renovation](http://www.lehavreseinemetropole.fr/plateforme-de-la-renovation) avant de vous engager auprès d'un entrepreneur.



## Loto



La société de Tir organise un loto le dimanche 27 février 2022 à partir de 14h00 au gymnase.

Attention : Pass vaccinal et port du masque obligatoire

## Association des parents d'élèves

L'association organise une bourse aux vêtements et objets de puériculture le dimanche 3 avril 2022 à la salle polyvalente et au gymnase. Renseignements sur la page facebook de l'association Ecole-voyes-de-Rolleville.



Et toujours : pass vaccinal et port du masque obligatoire

## Église de Rolleville

Une messe aura lieu à l'église à Rolleville le mercredi 16 mars 2022 à 18h00.



## Repas des anciens



Le repas des anciens, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, aura lieu normalement le samedi 26 mars.

## Un village où il fait bon vivre

Rolleville est éligible au label « Villes et villages où il fait bon vivre ».